

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 08/10/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 21/10/2013

Délibération n° D-2013-438

Energie Climat - Fonds et dispositifs européens - Convention
de participation financière de la Ville au marché de la CAN '
Mission d'assistance à la détection et la mobilisation de fonds
et dispositifs européens relevant de la politique énergie-climat
de la CAN '

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD.

Secrétaire de séance : Frank MICHEL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Madame Gaëlle MANGIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU

Excusés :

Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Direction de Projet Agenda 21

**Energie Climat - Fonds et dispositifs européens -
Convention de participation financière de la Ville au
marché de la CAN « Mission d'assistance à la
détection et la mobilisation de fonds et dispositifs
européens relevant de la politique énergie-climat de
la CAN »**

Monsieur Jacques TAPIN, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Selon la Loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 qui impose aux collectivités de plus de 50 000 habitants d'élaborer un Plan Climat Energie Territorial (PCET), le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le 1^{er} juillet 2013, le PCET de la Ville élaboré dans le cadre du dispositif de labellisation Cit'ergie.

Le PCET vient ainsi renforcer le volet énergie-climat de la stratégie niortaise de développement durable approuvée à l'unanimité le 16 décembre 2011 et traduit dans le plan d'actions Agenda 21 adopté à l'unanimité au Conseil municipal le 14 mai 2012.

Dans le cadre de l'élaboration de leur PCET, la Ville et la Communauté d'Agglomération de Niort ont engagé une collaboration pour mutualiser les actions à développer dans ce domaine, notamment en faveur de la sensibilisation aux économies d'énergie.

De plus, dans un contexte de contraintes budgétaires fortes des collectivités, la Ville et la CAN souhaitent travailler conjointement sur la recherche de nouveaux financements.

Par le biais d'un accord cadre pour un accompagnement dans la construction de sa politique énergie-climat, la CAN a engagé en 2013 un marché « d'assistance à la détection et la mobilisation de fonds et dispositifs européens relevant de la politique énergie-climat ». Celui-ci se compose de trois volets :

- la construction de la stratégie européenne de la CAN, à travers l'identification des opportunités de candidater à des programmes européens pour financer des actions planifiées dans le PCET (tranche ferme) ;
- la mise en place d'un système de veille des programmes et instruments européens, au regard de la nouvelle planification établie sur la période 2014-2020 (tranche ferme) ;
- le déclenchement, en fonction des opportunités, d'une assistance au montage d'une proposition technique et financière pour le dépôt d'un dossier de candidature à un dispositif européen (tranche conditionnelle).

Dans un objectif de mutualisation de la recherche de fonds, la CAN a ainsi proposé à la Ville de bénéficier des deux premières phases du marché via un cofinancement de ces phases pour un montant de 5 262,40 € TTC.

Cette participation présente un intérêt pour la Ville de Niort dans la mesure où elle favorise un développement des actions menées en matière d'énergie-climat au moyen d'une diversification de l'origine des financements et permet de veiller à la cohérence des actions menées sur le territoire en mutualisant les projets.

La convention avec la CAN présentant le marché et les dispositions de participation est jointe en annexe.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de participation financière de la Ville au marché engagé par la CAN de « Mission d'assistance à la détection et la mobilisation de fonds et dispositifs européens relevant de la politique énergie-climat de la CAN » ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jacques TAPIN